

RENTREE SCOLAIRE 2026.2027

INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

(Accueil du matin et du soir, restauration, études, pôle jeunesse, centre de loisirs)

DOCUMENTS A FOURNIR

- ☐ La fiche d'inscription famille dûment remplie. *
- ☐ Le carnet de santé (toutes les pages vertes ou marrons de vaccinations) *
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si les parents sont séparés : un justificatif par représentant + jugement de séparation* ou un mail de chaque parent reprenant les modalités de garde*
- ☐ Si vous êtes hébergé, veuillez fournir une attestation d'hébergement + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant + PI de l'hébergeant + 1 justificatif de domicile de l'hébergé* à l'adresse de l'hébergeant.
- ☐ le ou les livret(s) de famille complet(s) ou acte de naissance de moins de 3 mois de l'ensemble des membres du foyer*
- ☐ Attestation de paiement CAF de moins de 3 mois.
- ☐ RIB (Si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique de vos factures tous les 12 du mois)
- ☐ Attestation d'assurance scolaire + numéro ou attestation d'assurance habitation. *
- ☐ Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 des représentants du foyer.
- ☐ Avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 : uniquement pour les enfants fréquentant les centres de loisirs ou le Pôle Jeunesse pour la 1ère fois l'été 2026 ou nés en 2023.
- ☐ Attestation pôle emploi + les 3 derniers relevés de paiement pour les demandeurs d'emplois.
- ☐ Si le ou les enfant(s) sont en garde alternée(s), le 2ème parent doit fournir l'intégralité des documents demandés pour son foyer. *
- ☐ Planning de garde alternée selon jugement ou attestation sur l'honneur signée des deux parents*

INSCRIPTIONS

- Par mail : inscriptiondejs@briecomterobert.fr, en renvoyant les documents ci-dessus.
- Au [Service Direction, Education, Jeunesse et Sports, Au 2 rue de Verdun Bât 3](#)
Horaires d'ouverture :
Lundi – jeudi de 13h30 à 17h30
Mardi – Mercredi – Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

***Documents Obligatoires**